

La lutte contre le changement climatique, c'est TOUS et c'est MAINTENANT !

Les actions pour conduire cette lutte sont regroupées en 3 grandes catégories, sobriété, efficacité, sources d'énergie renouvelables.

C'est sur ce troisième thème que se situe l'installation de la centrale photovoltaïque sur les toits de l'école Germinal et de la Mairie de Charnècles. Il s'agit d'un projet soutenu par la municipalité qui a conclu une convention pour louer ses toits publics à Buxia Énergies.

Cette société citoyenne entièrement gérée par des citoyens bénévoles a vocation à prendre part à la transition énergétique et au développement de la production locale d'énergie renouvelable.

Buxia Énergies conduira et financera l'installation dont la production permettra de couvrir les besoins de plus de 12 foyers (hors chauffage et eau chaude) ! L'exploitation remboursera ensuite les emprunts avec les recettes de la vente de l'électricité, garantie pendant 20 ans par l'obligation d'achat auprès d'EdF ou d'Enercoop. Ces recettes permettent en plus de financer d'autres projets par effet « boule de neige », tout en assurant aux associés un rendement meilleur que le livret A.



Photocomposition de l'implantation à venir

Infos Mairie

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, mardi, mercredi et jeudi :

9h - 12h

Lundi : 15h30 - 17h30

Jeudi : 15h30 - 18h45

(17h30 période vacances scolaires)

Vendredi : 13h30 - 16h00

Fermé : mardi et mercredi après midi,
vendredi matin et samedi

CONTACTS

Mairie

260 Chemin de l'église

38140 CHARNECLES

- accueil@charnecles.com
- urbanisme@charnecles.com
- www.charnecles.fr

Secrétariat : 04.76.91.07.29

RENCONTRE AVEC LES ELUS

Le Maire, Marie-Ange CHÊNE et ses adjoints, José BURGOS, Ghislaine SEIGLE-VATTE, Ludovic MARTEL et Yvette COLLIAT vous reçoivent en mairie, sur rendez-vous.

Le financement de l'investissement se fait pour 20 à 25 % par l'apport de capital, 25 à 30 % par une subvention de la région Auvergne Rhône Alpes et le solde par de l'emprunt.

Le capital de la société est à 90 % citoyen. On peut prendre des parts (actions) à 50€ l'une, pour soi même ou pour offrir à ses enfants et petits enfants. 8 parts, c'est un module photovoltaïque (il y en aura 100 pour cette installation).

20 parts permettent à Buxia Énergies d'assurer une production au niveau de la consommation d'un ménage (hors chauffage et eau chaude), etc.

Buxia Énergies ne serait rien sans l'implication des citoyens, ils n'apportent pas que des Euros. Ils peuvent, s'ils le souhaitent, travailler aux côtés des bénévoles actifs pour réfléchir aux projets à venir, ou aider aux actions pédagogiques ou de communication, etc. De plus, la gestion est coopérative, une personne a une voix qu'elle ait 1 ou 100 parts !

Après une première réunion d'information le 14 mars, pour en savoir plus et poser toute question sur le projet nous vous invitons à une deuxième Réunion Publique le mercredi 22 mai à 19 h00 en mairie. Notre objectif est donc de lever des fonds, il y a déjà quelques Tacouliens qui ont franchi le pas mais il faudrait souscrire encore de l'ordre de 150 à 200 parts. Ensuite nous voulons motiver quelques citoyens pour constituer, avec des élus et nous, une équipe de projet qui suivra le chantier et d'autres actions, comme par exemple faire connaître le projet lors des événements de la commune.

Afin de connaître un peu mieux Buxia Energies et ses réalisations déjà en fonctionnement, connectez vous sur le site : www.buxia-energies.fr contact@buxia-energies.fr

